

RAPPORT DE CONSTATATION

THONES

RAPPORT N° 202107 0002

Objet :

constatation affichage avis d'enquête publique - projet d'aménagement de la retenue d'altitude de la Colombière

Carte Grise :

Date de délivrance :

1ère Mise en Circul.:

Type de véhicule :

Destinataires :

- Monsieur le Maire
- Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale
- Archives de la Police Municipale

L'an deux mille vingt et un, le trente du mois de juillet,

Nous soussigné(s), Brigadier-Chef Principal STAROSTA Lionel

Agents de Police Judiciaire Adjoints, agréés et assermentés, en résidence à la Mairie de THONES,

En fonction à la Police Municipale de THONES,

Agissant en tenue et de service, conformément aux ordres reçus de Monsieur le Maire de THONES,

Vu les articles 21, 21/2°, 21-1, 21-2, 73 et 429 du Code de Procédure Pénale

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure, vu les articles L160-4 et 480-1 du code de l'urbanisme,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

PREAMBULE

Le trente juillet deux milles vingt-et-un, à quatorze heures., Monsieur le Maire m'ayant mandé, nous procédons à l'affichage de l'avis d'enquête publique unique concernant le projet d'aménagement de la retenue d'altitude de la Colombière sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie, place de l'hôtel de ville.

CLOTURE

Rapport fait pour être transmis à notre Chef de Service ainsi qu'à Monsieur le Maire de THONES.

En conséquence, nous avons rédigé le présent rapport à toutes fins que vous jugerez utiles.

Fait et clos à THONES

Le 30 Juillet 2021

Signature du rapport N°2021 070002

Les A.P.J.A. :



Vu et transmis,

Le Chef de Service de Police Municipale

Photo N°1 - <Nouvelle photo>

